

LE MINISTRE



Koulouba, le 10 NOV. 2012

A

Tous Ministres

Bamako

0000004

Lettre Circulaire \_\_\_\_\_/MAECI/DAJ/DAICC

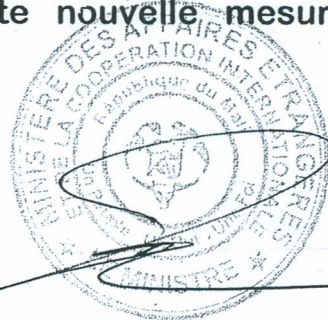
Objet : Introduction des données biométriques

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Il a été porté à ma connaissance que les autorités saoudiennes ont conclu un contrat avec la Société VFS qui est chargée de l'introduction des données biométriques (empreintes digitales, photos) de tous demandeurs de visas d'entrée en Arabie Saoudite.

L'introduction de ces données biométriques qui entre en vigueur à partir de 2013, complète les conditions d'obtention du visa d'entrée dans le Royaume.

A cet effet, je vous saurais gré, Mesdames et Messieurs les Ministres, des dispositions que vous voudrez bien faire prendre en vue d'informer vos services respectifs de cette nouvelle mesure des autorités saoudiennes.



Tiéman Hubert COULIBALY

Ministère de la Santé
Courrier arrivée le... 06 NOV 2012
Sous le N°... 6681